

8 juillet 2009  
Collectif **SEMO** <http://www.dangersemo.com/>  
Sauvons nos **Enfants** des **Micro-Ondes**.

## Communiqué de presse – Conférence de presse

Objet : Contestation de l'implantation d'une antenne relais de ROGERS à Châteauguay

Conférence de presse,  
Jeudi 9 juillet à 14 h, au 411 boul. St-Francis, Châteauguay

Le groupe "les Citoyens concernés de Châteauguay " et le collectif SEMO vous invitent à une conférence de presse –manifestation - pour dénoncer l'implantation d'une antenne relais à proximité d'un quartier résidentiel. La députée de Châteauguay-Saint-Constant Carole Freeman et des représentants municipaux seront sur place pour appuyer les citoyens. Les députés Diane Bourgeois de Terrebonne–Blainville et Jean Dorion de Longueuil–Pierre-Boucher, se disent également sensible à cette situation.

Tous croient que le principe de précaution vis-à-vis les micro-ondes des antennes relais devrait être appliqué en attendant que la direction de la Santé publique du Québec remette son rapport à ce sujet. Le rapport a été commandé en mars 2009.

Cette contestation rejoint celle des citoyens des villes suivantes ou des pétitions ont été signées au cours des derniers mois: Boucherville ( 500 noms), Terrebonne ( 841 noms) St-Cuthbert ( 200 noms), Prévost (800 noms)...et aussi, de Simcoe et de Richmond Hill en Ontario, de Richmond C.B, de Charlottetown à l'île du Prince-Édouard :

17 juin 2009, le député libéral de la ville de Charlottetown, Shawn Murphy, a interpellé à la Chambre des communes le ministre d'Industrie Canada en dénonçant la décision de ce ministère d'imposer la construction d'une antenne cellulaire en pleine ville malgré l'opposition des résidents et le refus des autorités municipales de délivrer un permis de construction. Les citoyens de Châteauguay ne veulent pas que cette situation se produise chez eux.

Les citoyens du Québec et du Canada ne sont pas contre la téléphonie cellulaire, mais pas au prix de risquer la santé des riverains d'antennes relais.

\*\*\*\*

En Angleterre, en France, au Canada anglais on parle du Principe de Précaution au sujet des micro-ondes pour les enfants, mais pas au Québec :

--En Angleterre: un nouveau site dédié à la protection des enfants des micro-ondes : <http://wiredchild.org/> très intéressant!



-En France: après les revues scientifiques, **Paris Match** a fait un reportage sur les effets nocifs des micro-ondes:

[http://www.robindestoits.org/Wi-Fi,-antennes-relais-La-guerre-des-ondes-est-declaree-Paris-Match-Juin-2009\\_a887.html](http://www.robindestoits.org/Wi-Fi,-antennes-relais-La-guerre-des-ondes-est-declaree-Paris-Match-Juin-2009_a887.html)

- Au Canada: Émission de CBC Market place : Aucun Principe de Précaution pour les enfants au

Canada : [http://www.cbc.ca/marketplace/2009/generation\\_cellphone/main.html](http://www.cbc.ca/marketplace/2009/generation_cellphone/main.html)

- Au Québec: une journaliste de la revue québécoise ACTUALITÉ voit son reportage sur la contestation des antennes relais au Québec reporté d'une édition à l'autre depuis plus de trois mois. Le propriétaire de cette revue est Rogers Télécommunication.

RÉFÉRENCES et AUTRES NOUVELLES sur le site Internet "dangersemo.com "

Pour plus d'informations,

François Therrien 450 471 8371 Porte-parole du collectif SEMO

[ftherrien@aei.ca](mailto:ftherrien@aei.ca)

Site internet <http://www.dangersemo.com/>

Jagdish Mirchandani 450 699 9497 – Citoyens concernés de Châteauguay

[jpsg@videotron.ca](mailto:jpsg@videotron.ca)